

Accueil | Genève | Grand Genève | Dysfonctionnements – «Une responsabilité partagée»

Abo **Dysfonctionnements**

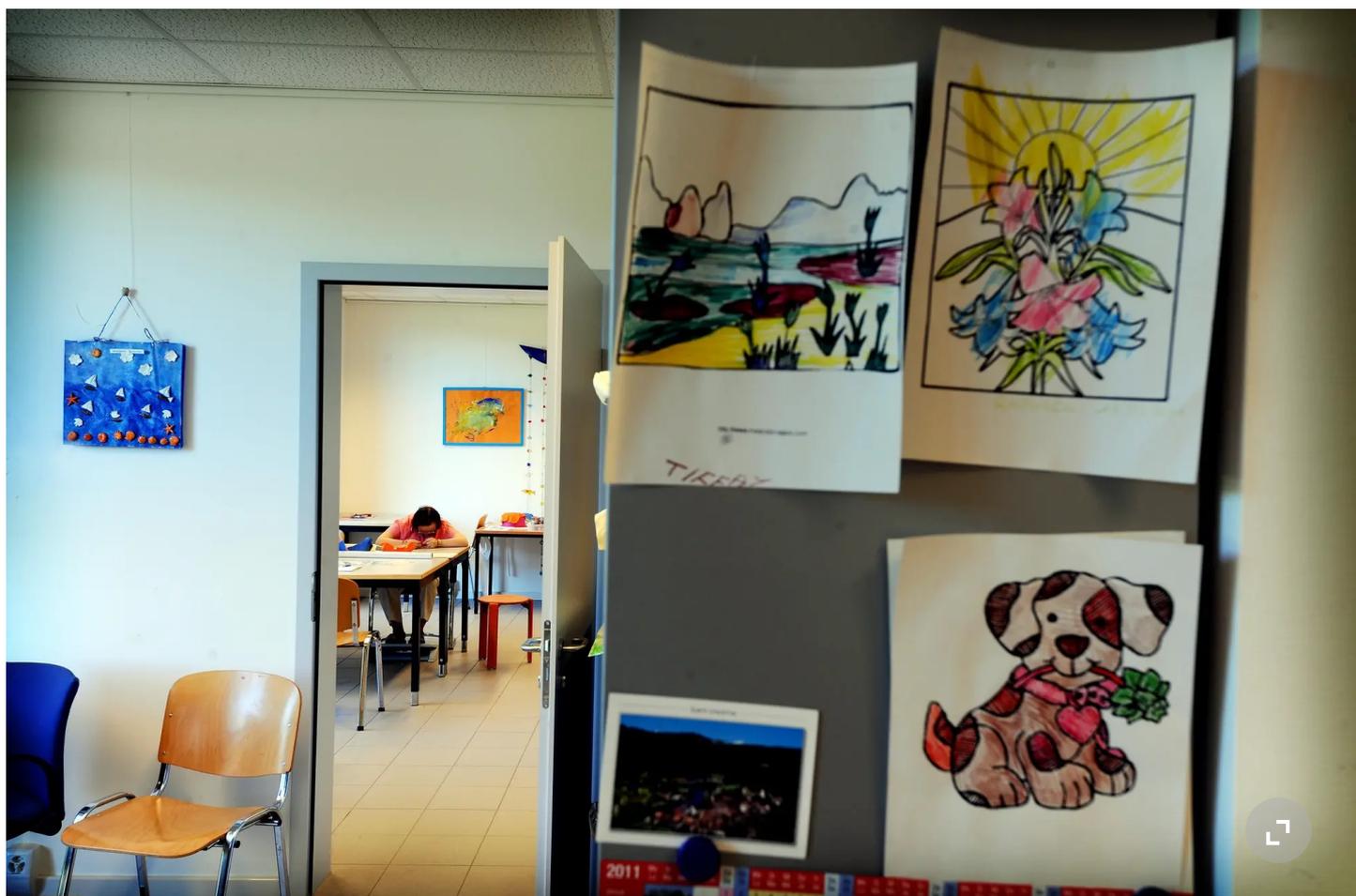
«Une responsabilité partagée»

Le directeur de la Fondation Aigues-Vertes réagit à la volonté du DIP d'aller vers de plus petites structures, gérées par les privés, pour décharger l'OMP.



Chloé Dethurens

Publié: 19.03.2022, 08h43



Aigues-Vertes, une institution structurée comme un village.

LAURENT GUIRAUD

Manque de communication? Lacunes de formation? Sous-effectif? Plusieurs éléments expliquent probablement les dysfonctionnements survenus au sein du Foyer de Mancy, selon de nombreux interlocuteurs. Parmi les solutions avancées par Anne Emery-Torracinta, la volonté d'externaliser les foyers vers des privés. Réaction de Laurent Bertrand, directeur de la Fondation Aigues-Vertes.

Que pensez-vous du souhait de l'État d'aller vers de petites structures, gérées par le privé?

Les grandes structures rendent plus difficile la prestation «sur mesure». La limite de l'institution d'État, c'est sûrement le manque d'agilité que la normalisation et les nombreuses contraintes réglementaires provoquent. On peut avoir une excellente qualité de prestation dans une structure d'État pour autant que le système permette cette adaptabilité. Pour les structures privées, c'est peut-être l'autonomie, partielle, par rapport au cadre contraignant de l'État, qui permet de réaliser des prestations «sur mesure» incontournables pour ce profil de population. Il y a par ailleurs certainement une plus grande culture entrepreneuriale dans le privé. Par conséquent, je souscris à l'idée de petites structures privées pour répondre à la demande, pour autant que les moyens utiles et réalistes soient alloués.

La structure étatique n'expliquerait donc pas à elle seule les dysfonctionnements?

Un dysfonctionnement est collectif, quand bien même une personne «en bout de chaîne» maltraite un bénéficiaire. Qui a engagé une personne insuffisamment formée? Qui a omis de développer une approche pédagogique éprouvée et adaptée? Comment se fait-il que l'on ne se soit pas posé la question des ressources adaptées en amont de l'ouverture? Cela ne peut pas juste être la faute de la personne qui commet l'acte. C'est une cascade de dysfonctionnements qui mène à de pareilles situations.

Alors comment les éviter?

C'est toujours une question de moyens alloués pour mener à bien la mission. Il faut des infrastructures adaptées, du personnel formé en suffisance, une approche pédagogique éprouvée et une systémique de fonctionnement fluide. C'est interdépendant. Les interactions entre ces différents éléments participent à la qualité finale de la prestation. Par conséquent, quand il y a un dysfonctionnement, la responsabilité

est partagée à tous les niveaux. Ne pas être au courant des dysfonctionnements est une chose, ne pas avoir été proactif pour éviter que cela arrive en est une autre.

Chloé Dethurens est journaliste au sein de la rubrique genevoise depuis 2019. Elle écrit pour la Tribune de Genève depuis 2007. [Plus d'infos](#)

Publié: 19.03.2022, 08h43

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

15 commentaires